



**Le comité français de
l'Association Mondiale de la Route (PIARC)**

Créé en 1953, PIARC France (anciennement CF-AIPCR) regroupe les membres français de PIARC (Association Mondiale de la Route) en quatre collèges :

- Membres collectifs publics (y compris des membres « premium »),
- Membres collectifs privés (y compris des membres « premium »)
- Membres personnels publics,
- Membres personnels privés.

PIARC France fédère des représentants de la communauté française des routes et des transports : administrations, collectivités territoriales, entreprises, industries, ingénierie, enseignement, recherche.

Il leur permet d'élargir leur réseau, de découvrir les bonnes pratiques issues d'autres pays et de faire connaître les bonnes pratiques françaises à l'international.

PIARC France contribue à la diffusion d'une image positive de la route, et à la promotion d'une mobilité durable.

La diversité des membres permet des échanges riches, un suivi des innovations et des retours d'expériences sous différents points de vue, toujours avec un éclairage international.

L'indépendance et la liberté d'expression de PIARC France en font un lieu de partage et d'échanges reconnu par ses partenaires et notamment l'État.

PIARC France est un membre institutionnel de l'IDRRIM (Institut des Routes, des Rues et des Infrastructures pour la Mobilité)

LES PREMIERS ADHÉRENTS PREMIUM PIARC FRANCE



Fonctionnement

PIARC France est une association loi de 1901, sans but lucratif, avec :

- Un conseil d'administration de 20 membres représentant les différents acteurs de la route et des transports en France,
- Une présidence alternée, tous les quatre ans, entre secteur public et secteur privé.

Rôle

PIARC France

- contribue à la sélection d'experts français PIARC
- diffuse aux Comités techniques et aux groupes d'études de PIARC des informations émanant de la communauté française des routes et des transports, via les experts français..
- diffuse à un public national des informations émanant de PIARC,

Activités

PIARC France organise

- des échanges sur des sujets techniques en y apportant un éclairage international (séminaires, journées d'études, webinaires, publications...),
- des rencontres avec les experts français des Comités techniques de PIARC et les membres de ses Comités miroirs,
- la contribution française et le pavillon France aux différents Congrès de PIARC,
- les prix PIARC France sur les communications françaises dans les Congrès de PIARC,
- les championnats de France de chasse neige.

Comités miroirs

PIARC France met en place depuis 2008, en partenariat avec d'autres organismes, des Comités miroirs, reflets des Comités techniques de PIARC. Ce sont des lieux d'échange, de diffusion sur des sujets de l'actualité des routes et des transports en France et à l'étranger.

Leurs travaux permettent notamment d'alimenter les contributions françaises aux Congrès de PIARC et de diffuser, en France, les bonnes pratiques mises en œuvre à l'étranger.

Communication

Les supports de communication de PIARC France sont :

- la lettre, un lien entre les adhérents
- le site web : www.piarc-france.org

PIARC France est également présent sur



YouTube

PIARC

Association mondiale de la route

PIARC, Association mondiale de la route, est un forum international dont l'objet est de « *promouvoir la coopération internationale sur des sujets liés à la route et au transport routier* ».

Créée à l'initiative de la France en 1909, PIARC a son siège à Paris-La Défense.

La France participe très activement à l'administration et aux travaux de l'Association qui regroupe près de 2000 membres dont les administrations routières de 122 pays des cinq continents. Le Directeur des des mobilités routières (DMR) est le premier délégué de la France pour PIARC.

Les travaux de PIARC sont répartis sur **des Comités techniques** et **des Groupes d'études**, ils s'ordonnent selon un rythme de 4 ans dans le cadre d'un « **plan stratégique** », actuellement organisé autour de **4 grands thèmes** :

- Administration des routes,
- Sécurité et durabilité,
- Mobilité routière
- Infrastructures résilientes.

PIARC organise en alternance, sur un cycle de 4 ans :

- le **Congrès Mondial de la Route** : le dernier a eu lieu en 2023 à Prague, le prochain aura lieu en 2027 à Vancouver
- le **Congrès Mondial de la Viabilité Hivernale** : le dernier a eu lieu 2022 à Calgary en mode virtuel, le prochain se tiendra à Chambéry, en mars 2026.

PIARC publie quatre fois par an **la revue Routes / Roads** en Français, Anglais et Espagnol et dispose d'une bibliothèque virtuelle multilingue qui regroupe tous les rapports sur les travaux de ses **Comités techniques et Groupes d'études**. PIARC met à disposition sur son site internet un dictionnaire des termes routiers multilingues pratique et indispensable pour les échanges internationaux.

Pourquoi adhérer à PIARC France ?

Adhérer à PIARC France, c'est d'abord être membre de PIARC et bénéficier des travaux de ses **Comités techniques** et **Groupes d'études** qui élaborent et diffusent la doctrine et les bonnes pratiques, reconnues au niveau international, et pouvoir éventuellement y participer en représentant la France et ainsi partager et promouvoir les techniques et pratiques françaises (la France compte **83 experts dans les Comités techniques et Groupes d'études**, dont **1 coordonnateur de thème, 5 présidents et 10 secrétaires francophone, 1 secrétaire hispanophone**).

C'est aussi pouvoir participer, avec des **droits d'inscription réduits, aux congrès que PIARC organise**, c'est également **recevoir gratuitement la revue Routes-Roads**, les **actes des congrès** et pouvoir **accéder à la bibliothèque virtuelle**.

Pour ce qui concerne plus particulièrement PIARC France, cela permet en outre de :

- participer gratuitement à ses manifestations et notamment les **journées techniques et les webinaires**,
- recevoir les trois ou quatre numéros annuels de « **La Lettre** » électronique,
- participer aux « **Comités miroirs** »
- pour les membres collectifs, de **faire connaître leurs manifestations sur le site internet de PIARC France**.

Adhérer avec une cotisation 'Premium' offre aux adhérents collectifs publics et privés des avantages supplémentaires (tarifs réduits, visibilité sur le site de PIARC France, plus de publications papier, ...).

Bulletin d'adhésion ou de renouvellement d'adhésion à PIARC France

A retourner au secrétariat général par intérim de PIARC France

**Rachel Vincent
9, rue de berri
75008 PARIS**

Nom : Prénom :

Organisme :

Service :

Fonction :

Adresse :

.....

Téléphones, fixe : portable :

Courriel :

Montant de l'adhésion :

Membre collectif public ou privé Prémium : 5500 €

Membre collectif public ou privé : 1250 €

Membre personnel public ou privé : 65 €

La cotisation d'un membre personnel ne peut être réglée par un organisme (société, syndicat ou association) que si cet organisme est membre collectif de PIARC France.

Date :

Paiement :

Soit par chèque postal ou bancaire
Libellé au nom du : PIARC France
À l'attention de M. Philippe CHANARD,
Trésorier
6, rue Claude Monet
63110 BEAUMONT

Soit par virement bancaire
Au compte du : PIARC France
Code banque : LCL 30002
Code guichet : 00775
N° de compte : 0000006958U45
Clé RIB : 45
IBAN : FR84 3000 2007 7500 0000 6958 U45
BIC : CRLYFRPP

Prière de bien vouloir indiquer votre organisme et votre nom ou votre numéro d'adhérent dans l'intitulé du virement bancaire.

Contacteur PIARC France

Rachel VINCENT
PIARC France - Secrétaire générale par intérim
9, rue de Berri - 75008 PARIS
Tel 33 (0)1 44 13 32 99
rachel.vincent@idrrim.com